

# RAPPEL DES POSITIONS

## des organisations creusoises de retraités



Les organisations creusoises de retraités Cfdt, CGT, FGRCF, FGR/FP, FO, FSU, UNSA et UNRPA constatent que les choix du gouvernement s'éloignent de ceux que les Français avaient clairement exprimés par leurs votes en 2012.

Les retraités creusois rappellent leur exigence d'une politique de solidarité intergénérationnelle au service de tous. Solidaires des actifs, ils estiment que cette politique doit apporter des réponses pour favoriser l'emploi, pour établir une plus grande justice en matière de pouvoir d'achat et de fiscalité, pour assurer à chacun des soins et des services publics de qualité. Pour les retraités, ces choix doivent se traduire en terme de niveau de pension, d'accès aux soins y compris dans la prise en charge de la perte d'autonomie.

La récente réforme des retraites n'a fait qu'aggraver la situation financière des retraités dont le niveau de vie ne cesse de se dégrader. Aujourd'hui encore, un trop grand nombre d'entre eux vit avec des niveaux de pension inférieurs au seuil de pauvreté. Les retraités creusois demandent, comme toujours, que le minimum de pension soit porté au niveau du SMIC et que les revalorisations suivent une plus juste indexation.

Pour la politique de santé, les restes à charge, les dépassements d'honoraires rendent l'accès aux soins de plus en plus inégalitaire et accentuent le désengagement de la Sécurité Sociale en accroissant la part des assurances ou des mutuelles complémentaires. La prochaine suppression de la cotisation sociale relative aux allocations familiales sonne comme un début de démantèlement de la Sécurité Sociale. Les retraités réaffirment le rôle fondamental que doit jouer la Sécurité Sociale et n'acceptent pas sa remise en cause pour assurer une protection sociale solidaire de haut niveau.

Ce rôle fondamental, la Sécurité Sociale doit aussi l'assurer dans la prise en charge de la perte d'autonomie. La future « Loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement » est en préparation mais, au-delà de certaines déclarations de bonnes intentions, elle soulève des inquiétudes pour savoir qui la mettra en place sur le terrain et qui va payer. Les montants nécessaires au maintien à domicile ou à l'accès aux maisons de retraites sont inaccessibles à la plupart. Les retraités affirment aujourd'hui comme hier que, quel que soit l'âge, la perte d'autonomie doit être prise en charge par la Sécurité Sociale dans le cadre de la solidarité nationale.

**Les organisations creusoises de retraités Cfdt, CGT, FGRCF, FGR/FP, FO, FSU, UNSA et UNRPA pensent qu'il est grand temps que le gouvernement change ses orientations politiques et prenne en compte les questions majeures qui concernent les retraités : le pouvoir d'achat, l'accès aux soins, la prise en charge de la perte d'autonomie. Elles ont décidé de faire connaître leurs positions en tenant une conférence de presse, en organisant une distribution de tracts sur les marchés et en s'adressant aux élus et aux futurs élus.**